



Communiqué de presse du 17/02/2022

Le CIH a entendu le ministre de la santé sur France Info le 16 février 2022 : « *Quand vous devez équiper un TGV en 48h pour transporter des malades intubés, vous êtes contents de trouver des gens qui ont la compétence pour le faire. Ils sont dans le secteur privé, ils ne sont pas dans les administrations, ils ne sont pas dans les bureaux de mon ministère* ». Le CIH prend aussi acte de sa réponse au Sénat le même jour disant qu'il ne se mêlait pas du rachat des centres Croix-Rouge par le privé lucratif (Ramsay).

Le CIH constate que le ministre de la santé érige ses croyances en politique publique car:

- ce sont les établissements publics de santé qui ont accueilli 85% des patients atteints de COVID 19,
- les transferts inter-régions de patients ont été organisés et réalisés par l'armée, les pompiers, la SNCF et le Samu sur la base d'un protocole préexistant à la pandémie (<https://www.youtube.com/watch?v=XCqm4zJhysw>).

S'il ne voit aucun problème dans le rachat par Ramsay des centres de Santé de la Croix-Rouge, le ministre de la santé envisage-t-il de confier au privé lucratif ces services publics ? Envisage t'il de confier à ORPEA la gestion de l'hôpital public ?

Le CIH incite les associations de patients, les personnels du Samu, les militaires, les pompiers, les cheminots, les citoyens à le rejoindre ce vendredi.

Ils pourront ensemble respecter **une minute de silence à 14h devant les hôpitaux publics** pour l'enterrement de l'hôpital public et des services publics par le ministre de la santé.

Carte complète des sites concernés : https://bit.ly/MinSilence_Hôpital

